



MUNICIPALITÉ DE  
**TRÉCESSON**

## **AVIS PUBLIC**

---

### **Adoption du budget 2025 et du programme triennal d'immobilisations pour les années 2025-2026-2027**

---

#### **Aux contribuables de la susdite municipalité**

**AVIS PUBLIC** est donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier adjoint de la municipalité de Trécesson de ce qui suit :

Conformément aux dispositions de l'article 956 du Code municipal, le budget 2025 et le programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027 seront adoptés, lors d'une séance extraordinaire du conseil municipal, **laquelle sera tenue mardi le 17 décembre 2024, à compter de 19 h 45**, à la salle habituelle des délibérations, sise au 330, rue Sauvé, Trécesson.

Au cours de cette séance, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget et le programme triennal d'immobilisations.

Donné à Trécesson, ce 5<sup>e</sup> jour du mois de décembre de l'année deux mille vingt-quatre.

Mario Morin  
Directeur général et greffier-trésorier adjoint